

K-145-2-4

C.3

Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

SOMMAIRE

I — LA COOPÉRATION, EFFORT NATIONAL	Jean Masson
II — LE CULTE DES MORTS	Victor Morin
III — SOYONS BILINGUES	Casimir Hébert
IV — LE PLUMAGE DES OIES	Emile Gagnon
V — UN APÔTRE DU FRANÇAIS	Viator
VI — LA VIE DU FRANÇAIS	* * *
VII — LES ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ	* * *
VIII — NOTRE CONCOURS LITTÉRAIRE	La Rédaction
IX — LE CONGRÈS DE WILLIMANTIC	La Rédaction
X — BIBLIOGRAPHIE	E. M.
XI — TERMES SCOLAIRES	Abbé Etienne Blanchard, p. s. s.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Épargne et prévoyance, par Arthur Gagnon, administrateur. — Tableau d'honneur des organisateurs permanents. — Bilan du mois d'août 1917.

Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal

Abonnement annuel : Canada (Montréal excepté), 50 sous,

Montréal et Etranger, 60 sous.

Le *Petit Canadien* paraît vers le 25 de chaque mois; en cas de non-livraison, les abonnés sont priés de présenter leurs réclamations dans les 15 jours.

Toute demande de changement d'adresse doit être faite par écrit et accompagnée de 5 sous en timbre-poste.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier : Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Président général : VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général : V.-E. BEAUPRÉ, I.C., professeur, 676, rue Saint-André.

2ème Vice-président général : J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

Secrétaire général : GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

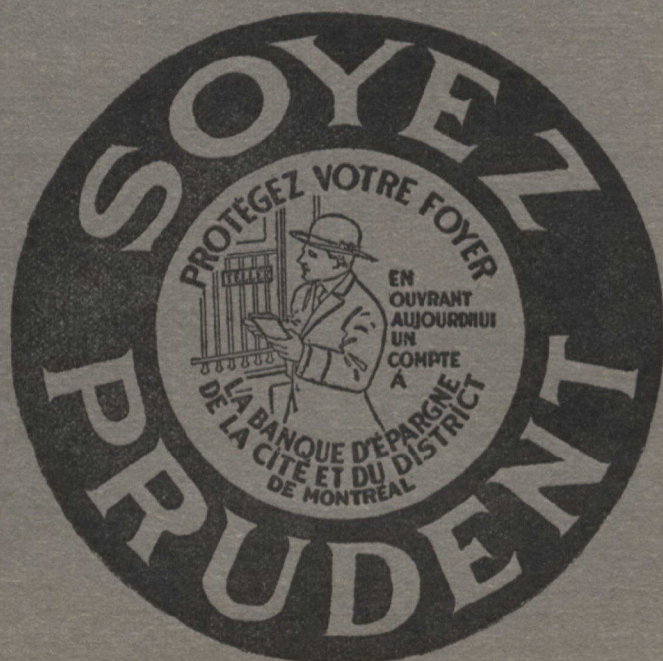
Treasorier général : JOSEPH HURTUBISE, courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs : L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville. — E.-P. LACHAPELLE, D. M., 267, ouest, rue Prince-Arthur. — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes. — VICTOR DOBÉ, professeur, 214, rue Berri. — J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 11, place d'Armes. — OMER HÉROUX, journaliste, 43, rue Saint-Vincent. — ARTHUR COURTOIS, notaire, 35, rue St-Jacques.

Chef du Secrétariat : EMILE MILLER, bureau I, Monument national.

Sous-chef du Secrétariat : JOS. DURAND, bureau I, Monument national.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ : Caisse Nationale d'Economie. — Caisse de Remboursement. — Compagnie du Monument national. — Société Nationale de Fiducie.



Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Vol. 14.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1917.

No 9.

LA COOPÉRATION, EFFORT NATIONAL

Depuis les premiers jours de notre histoire, l'effort national a été collectif. Peu nombreux, par groupes homogènes, subissant les mêmes épreuves, faisant les mêmes luttes, adonnés en grande majorité aux mêmes travaux, vivant enfin heureux et paisibles près des mêmes clochers, dans une communauté d'idées presque parfaite, les Canadiens français se sont développés comme peuple sans passer par le creuset des assimilations qui a assuré chez d'autres peuples la formation d'une mentalité nationale. Peu à peu, cependant, le commerce et surtout l'industrie ont fait naître parmi le peuple une mentalité nouvelle. Les centres industriels qui ont surgi, ont contribué non seulement à dépeupler les campagnes, mais aussi à créer chez leurs nouveaux citoyens la mentalité particulière qui anime et dirige la classe ouvrière.

La classe professionnelle, créée pour ainsi dire de toutes pièces par un tour de force intellectuel, avait été seule jusque-là à diriger le peuple: ce rôle urgent fut la raison même de sa formation hâtive. Ses membres, dont le développement intellectuel répondait suffisamment aux exigences de leurs fonctions de dirigeants, ne purent, à certains moments, se défendre contre les nombreuses et inévitables tentations de l'administration politique, surtout dans de telles conditions d'inégalité intellectuelle. La bonne foi naturelle de la majorité fut exploitée par les moins scrupuleux et les premiers abus, légers et sans conséquences, furent suivis d'abus plus graves qui, souvent répétés, en firent contracter l'habitude à leurs auteurs.

Les communications toujours plus faciles, à mesure que la population augmentait et que le pays se développait, la propagande d'idées étrangères à la mentalité particulièrement saine de notre peuple et enfin l'entrée en scène de meneurs venant d'Europe et des Etats-Unis provo-

quèrent au sein de la classe ouvrière principalement une résistance de mieux en mieux organisée contre toute tentative d'exploitation de la part des gouvernants. Dans les autres provinces, probablement à cause de la disparité de ses éléments ethniques et de frictions constantes que cela comportait, les cultivateurs ont, eux aussi, grâce à un sens des affaires plus développé et plus combatif, organisé leur classe et travaillé à empêcher que leurs forces ne soient employées injustement au service d'intérêts particuliers.

Trois classes sociales se distinguent donc nettement parmi notre population; les industriels, les commerçants et les capitalistes de toutes sortes semblent être confondus avec les membres de la classe professionnelle dans l'esprit populaire, les uns sont les privilégiés de la fortune, les autres de l'esprit. Les luttes malheureuses qui ont marqué en Europe ces nouvelles divisions sociales, n'ont pas encore ici un caractère d'acuité dangereuse, mais elles s'annoncent inévitables, violentes et comme partout ailleurs désastreuses.

Les professionnels dans leurs relations intellectuelles plus faciles et leur jugement plus averti, les commerçants et les industriels dans leur isolement relatif et les dangers plus apparents d'une fortune sans cesse menacée par la concurrence internationale, les ouvriers enfin dans leur nombre si frappant et la force qu'ils y devinaient pour le redressement de griefs réels ou imaginaires, toutes ces classes ont ainsi trouvé le motif plus ou moins logique de leur existence comme groupe organisé, pour promouvoir et défendre à la fois leurs intérêts respectifs. La classe agricole au contraire, par la mentalité même de ses membres et par leur indépendance individuelle presque complète, est mal préparée, surtout dans la province de Québec, pour voir s'épanouir en elle le sentiment de classe, l'esprit de corps, anémié dans son principe par une éducation politique aussi malheureuse, aussi pernicieuse qu'elle fut savante et générale.

Le problème de l'organisation professionnelle agricole est tel que seuls quelques rares citoyens éclairés ne crurent pas pouvoir mieux employer leur talent et leur patriotisme qu'en consacrant leurs efforts à la rénovation agricole de la province. M. Louis Beaubien, qui fut ministre de l'agriculture et un organisateur agricole aussi dévoué que persévérant, n'a-t-il pas dit que sa longue expérience lui faisait craindre que seul "un grand coup de tonnerre" pourrait avoir raison de cet état d'esprit particulièrement défavorable à l'organisation agricole? Même si la Grande Guerre a amené, comme l'espère le lieutenant-colonel Chauveau, directeur du Service National pour notre province, ces perturbations nécessaires dans notre vie économique et sociale, il y a lieu de se réjouir de ce que les généreux efforts des vétérans de la pro-

pagande et de l'organisation agricoles dans la province avaient déjà, dès avant la guerre, donné des résultats dépassant de beaucoup leurs prévisions les plus optimistes.

Jetons un coup d'oeil rapide par les comtés agricoles. De nombreux groupements paroissiaux ou municipaux fonctionnant sous forme de cercles agricoles fournissent aux cultivateurs l'occasion de causer de leurs intérêts communs et les moyens de réaliser très souvent les améliorations désirées; des groupements réunissant des cultivateurs de tout un comté permettent de veiller plus efficacement aux intérêts régionaux et provoquent en le ranimant l'esprit de corps si violemment assailli par ailleurs. Il y a plus de huit (800) cent de ces organisations diverses. Plus immédiatement utiles sont les beurreries et les fromageries, où s'est admirablement développée l'industrie du beurre et du fromage, en même temps que s'est révélé et fortifié l'esprit de coopération à la fois active, sérieuse et efficace. Au-delà de deux (2 000) mille fonctionnent actuellement, alimentées par les soins de près de quatre-vingt (80 000) mille cultivateurs. C'est par ce moyen que le système coopératif s'est imposé aux cultivateurs en leur démontrant à l'évidence qu'en syndiquant leurs efforts ils étaient assurés de résultats beaucoup plus heureux et plus rémunérateurs que la totalité des résultats que chacun d'entre eux pourraient obtenir séparément. Et logiques jusqu'au bout, ils ont voulu faire l'application du principe à toutes les formes de leur exploitation agricole.

Une loi est venue répondre à leurs désirs en autorisant la formation des Sociétés coopératives agricoles. Leur but est aussi général qu'on ait pu le désirer et leurs moyens d'action aussi étendus qu'il fut jugé sage de les fixer. L'expérience acquise depuis leur fonctionnement régulier permet d'en louer l'opportunité et d'espérer certaines modifications propres à augmenter encore leur efficacité. Au-delà de deux (200) cent sont déjà établies par toute la province et fonctionnent pour la plupart d'une manière satisfaisante. Leur nombre s'accroît constamment, prouvant leur popularité et leur adaptation aux différents besoins de toutes les régions et de tous les genres d'exploitation agricole.

L'importance croissante de ces sociétés coopératives, tant au point de vue du cultivateur que de leur influence sur l'organisation de la classe agricole et sur la situation économique de la province entière, justifierait tout d'abord une étude suffisamment approfondie de la loi qui les régit et, par la suite, à la lumière des résultats obtenus jusqu'à présent, la considération sérieuse des améliorations possible et de l'application plus générale que doivent assurer la sympathie populaire et la propagande active des dirigeants éclairés.

Une étude comparée des organisations analogues dans les autres provinces, tout en nous démontrant la faiblesse numérique relative de nos associations agricoles actives, prouverait en même temps une fois de plus notre supériorité au point de vue des résultats obtenus tant par l'amélioration de nos produits et par les économies réalisées dans les achats collectifs que par la véritable métamorphose intellectuelle accomplie par la diffusion des idées coopératives parmi les cultivateurs du Québec. Ces études fort intéressantes fourniraient un thème tout d'actualité à la plume claire et vigoureuse de l'économiste et de l'homme de loi distingué qu'est M. Edouard Montpetit.

N'étant ni l'un ni l'autre, il me sera nécessaire de limiter mon champ d'action. L'histoire brève et quelques exemples pris au hasard des succès d'une de nos sociétés coopératives suffiront à compléter ces notes jetées à la hâte sur le papier. De fondation plutôt récente (en 1913), le Comptoir Coopératif de Montréal offre un exemple typique de l'excellence du mouvement coopératif et de la faveur dont il jouit auprès des cultivateurs. En quatre ans le chiffre initial de ses affaires s'est augmenté 200 fois et ce développement merveilleux dépasse tout ce qui s'est vu dans les organisations analogues, soit au pays, soit à l'étranger.

Les succès remportés par cette "coopérative", qui revêt le caractère d'une grande société coopérative centrale, sont dus surtout à l'esprit qui a prévalu à sa formation et qui assure encore à ses opérations une direction absolument conforme aux principes féconds de la coopération la mieux comprise.

Son "modèle est la ligue des paysans de Belgique, appelée aussi du mot flamand "Boerenbond". Cette ligue est une union professionnelle catholique, formée de corporations ou sociétés paroissiales". Son organisation légale est autorisée par les articles 1971 à 1994 des statuts refondus de la province de Québec. C'est une société par actions, à responsabilité limitée, dont les actions ont une valeur de dix piastres chacune, payables par versement annuel d'une piastre. Le capital n'est pas limité et les biens sont exempts d'impôt.

La société exige que tous ses sociétaires respectent "son caractère catholique et français", ce qui détermine franchement son esprit qui n'a rien d'exclusif cependant. Comme son modèle, c'est une fédération dont l'oeuvre est à la fois religieuse, intellectuelle, sociale et économique. Elle a un comité de propagande distinct de son organisation administrative pour les intérêts économiques de la fédération. Ses bureaux, installés à deux cents pas du monument commémoratif de la fondation de Montréal, au centre même du quartier commercial, occupent maintenant un personnel nombreux pour répondre aux besoins d'une administration toujours croissante.

L'étude soignée, faite par M. Anatole Vanier, président actuel du Comptoir, qui fut publiée dans le tract No 55, de l'Ecole Sociale Populaire, dispense de s'attarder à ces aspects généraux, si bien définis et expliqués au long dans cet ouvrage, où les renseignements qui précèdent ont été puisés.

Mais dans le domaine des faits il est des constatations consolantes qui s'imposent à l'attention. Il va sans dire que le développement prodigieux de cette société est une garantie des avantages qu'elle assure à ses membres ; mais un exemple ou deux feront toucher du doigt ces avantages pécuniaires. L'automne dernier, grâce à ses excellentes relations et à l'expérience de ses administrateurs, le Comptoir Coopératif a pu acheter pour ses membres en une seule journée au-delà de 30 wagons de blé d'Inde, à moins de deux sous la livre. Ceux qui en ont profité pour faire leur provision réalisent toute l'économie que la hausse subséquente du marché leur a fait constater : le prix actuel n'est pas éloigné de quatre sous la livre.

Le printemps dernier, sur des indications que seul un client de son importance peut espérer avoir, le Comptoir s'assura d'une provision de ficelle d'engergage proportionnée aux besoins probables de ses sociétaires. En juin, lorsque la consignation arriva, une circulaire avisa immédiatement tous les membres que la ficelle était à leur disposition à raison de dix-huit (18) sous la livre, lorsque le prix alors courant était de vingt-deux sous. Une commande de trois à quatre mille livres, par exemple, comportait une économie de \$160.00 pour le groupe qui faisait l'achat, et ce, sur un article qui représente une très petite proportion des achats faits dans l'année par un cultivateur ordinaire.

Un membre écrivait un jour que sur l'achat de deux wagons d'engrais alimentaires, il s'était réalisé, grâce au Comptoir, une économie de \$600.00 dans sa paroisse. Voilà certes qui peut nous fixer sur la valeur économique du système coopératif et sur celle du Comptoir Coopératif de Montréal.

Ce Comptoir n'a développé jusqu'à présent que sa *section d'achats*, dont les progrès si rapides ont accaparé toute l'attention et demandé tous les soins des directeurs et du gérant. Depuis un an cependant, une *section de laiterie* fonctionne pour la distribution du lait par la ville. Tout récemment, une installation absolument moderne a été complétée qui assure un service de tout premier ordre en plus des avantages déjà appréciables d'une qualité supérieure et de prix constamment inférieurs aux prix courants : les consommateurs ont pu ainsi véritablement goûter les avantages de la coopération.

Ces derniers d'ailleurs seraient seuls à ne pas les reconnaître. Les

cultivateurs, en nombre toujours croissant, s'empresstent de faire partie du Comptoir; déjà la bonne majorité des sociétés coopératives locales, et les cercles agricoles les plus actifs, ont donné leur adhésion.

Le Comptoir leur fournit un Service de renseignements agricoles gratuit et s'occupe constamment de seconder leurs efforts dans la voie du progrès, fidèle à sa devise " Chacun pour tous, tous pour chacun ".

A part les engrais alimentaires, tels que le son, les grus et moulées, les farines et les tourteaux, le blé, l'avoine, l'orge et le blé-d'Inde d'alimentation, et la ficelle d'engergage dont il a été question plus haut, l'activité du Comptoir s'étend à l'achat des engrais chimiques et des insecticides, mais principalement à l'achat scrupuleusement contrôlé des grains et des graines de semence de première qualité. Chaque achat porte le numéro de l'inspection de l'Etat, et sous peu, il est probable que le Comptoir lui-même pourra, par le développement extraordinaire que prend ce département, assurer une inspection particulière et un nettoyage plus complet des graines dans ses propres entrepôts.

La variété de ses achats est dictée par les besoins de ses membres et les économies assurées augmentent avec les achats; ses progrès ont été exceptionnels et ses affaires ne représentent pourtant qu'une proportion relativement faible des achats des cultivateurs de la province. Il faut donc que tous ceux dont le talent, l'influence ou les fonctions peuvent contribuer un tant soit peu à diriger l'évolution du mouvement coopératif, s'attachent dans la mesure du possible à pousser les cultivateurs vers cette grande coopérative agricole centrale, où leurs intérêts religieux, professionnels et économiques seront protégés et développés tout à la fois.

Toujours, depuis les premiers temps de la colonie, où l'on ne put permettre, sans mesquinerie, au grand canadien que fut Louis Hébert d'assurer la permanence d'un établissement catholique et français au pays en lui accordant quelques arpents de terre à cultiver, toujours il s'est trouvé des intérêts d'ordre privé pour paralyser les efforts désintéressés des ouvriers de la rénovation agricole. Il ne sera pas trop de toutes les bonnes volontés réunies, tendues vers un même but d'organisation agricole conforme à nos traditions et aux exigences des circonstances actuelles, pour amener une solution plus prompte du problème angoissant du Coût de la vie, en dépit de l'apathie des uns, de l'ignorance des autres et surtout de l'activité constantes des grands intérêts privés qui se développent à la faveur de la désorganisation générale.

La Grande Guerre entraîne avec elle bien des maux et provoque bien des révolutions, qui sont ici plus ou moins violentes, là, douces et à peine perceptibles, mais qui ailleurs s'accomplissent dans le sang et la boue. Nous traversons une époque de bouleversements; il dépend de notre pa-

tience, de notre courage et de notre prévoyance de nous retrouver à la fin plus forts que jamais. Un grand et généreux effort commun est certain de nous conduire aux mêmes heureux résultats que nous ont valus la solidarité héroïque et chrétienne de nos ancêtres aux plus beaux jours de notre histoire. L'initiative cependant est au lecteur sincère.

JEAN MASSON.

LE CULTE DES MORTS

Une foule émue de cinquante mille personnes s'est rendue, dimanche, au cimetière de la Côte-des-Neiges, pour rendre hommage à la mémoire des chers disparus et prier sur leurs tombeaux.

Cette touchante manifestation du souvenir chrétien revêt depuis trois ans, un caractère impressionnant, que l'angoisse des événements qui se préparent accentue encore plus. Des femmes en deuil, qui n'ont même pas la consolation de s'agenouiller sur la tombe du héros enseveli dans un coin perdu, quelque part, en France, sanglotent et prient au pied du Christ de Rédemption, en songeant à ceux que le monstre insatiable de la guerre réclame encore.

Mais pour ceux qui ont pu garder au milieu d'eux la dépouille mortelle de leurs défunts, n'est-il pas pénible de constater dans quel état d'abandon ils laissent parfois leur dernière demeure ?

À côté d'un superbe monument entouré d'un gazon toujours vert où les fleurs entretenues par des mains pieuses attestent que la pensée des vivants ne se détache pas du souvenir des disparus, on voit parfois des pierres en ruines, jonchant çà et là le sol au milieu des herbes sauvages, et dont l'abandon semble implorer la pitié des passants.

Ajoutons à cela l'insouciance des visiteurs qui foulent irrespectueusement les tombes sacrées, l'envahissement des voitures et même des automobiles qui transforment en une voie circulante, sinon en un lieu de promenade, le champ du repos, les conversations et les éclats de voix où seuls les murmures de la prière devraient se faire entendre, et l'on conviendra que nous ne rendons pas à nos morts le culte de respect auquel ils ont droit !

Si nous visitons nos cimetières de campagne, la constatation est plus triste encore. La famille du cultivateur qui ne vient au village que pour la messe du dimanche se hâte de remonter en voiture après le service divin, pour arriver à la maison à l'heure du dîner. Il faudrait faire un voyage spécial pour consacrer une petite visite au cimetière et surtout pour y couper le foin qui s'allonge sur les tombes, et y déposer quelques

fleurs ; aussi l'humble cimetièrre de campagne, où dorment ceux dont nous devons être les plus fiers parmi les nôtres, présente-t-il généralement le spectacle de la plus grande désolation.

Et pourtant, avec quelle maîtrise le poète anglais n'a-t-il pas chanté ce lieu du repos des héros obscurs :

*Full many a gem of purest ray serene
The dark unfathomed caves of ocean bear, etc.*

Ne pourrions-nous à ce sujet prendre exemple chez nos concitoyens de croyance séparée qui donnent au culte de leurs morts une si grande manifestation extérieure ? Il est vrai qu'il vaut infiniment mieux, pour des catholiques, se préoccuper du soin spirituel des défunts, en priant pour le salut de leur âme, mais rien n'empêche les deux activités de marcher de pair.

Dans le plus petit village protestant des Etats-Unis, et à plus forte raison dans les grandes villes, nous voyons un cimetière ombragé de beaux arbres, aux allées bien ratissées, dont les tombes sont couvertes de gazon frais et semées de fleurs toujours renouvelées. Nombreux sont les visiteurs qui viennent s'y entretenir avec leurs chers morts, mais si discrètement, si respectueusement, que cet endroit ne cesse jamais d'être le " champ du repos ". Ils ont même un jour spécial (*Decoration Day*), consacré à la décoration des tombeaux.

Pourquoi nos marguilliers, qui ont charge des affaires des fabriques, ne feraient-ils pas des règlements obligatoires pour l'entretien des terrains de cimetière, au lieu d'en laisser entièrement le soin à l'incurie plus ou moins grande des concessionnaires ? Ou encore mieux, pourquoi n'incluraient-ils pas dans le prix de la concession une somme suffisante pour faire entretenir eux-mêmes en bon état, à perpétuité, les terrains concédés, laissant seulement à la famille le soin d'ériger le mausolée qu'elle voudra consacrer à la mémoire de ses morts ?

Et encore là, il ne serait pas hors de mise d'exercer un certain contrôle afin d'éviter au moins le ridicule, car je ne connais rien de plus triste qu'un deuil grotesque. Dans le cimetière de Gênes, qu'on déclare cependant être le plus beau du monde, on sourit de pitié en passant devant la représentation du chagrin de certaines matrones sculptées dans le marbre !

Nous pourrions commencer par faire respecter un peu l'esthétique dans les demeures de nos morts ; ce serait chose plus facile que d'inaugurer une semblable compagne auprès des vivants, et nous pourrions espérer de là en étendre les bienfaits aux habitations de nos villes, ce qui serait une oeuvre méritoire entre toutes.

VICTOR MORIN.

SOYONS BILINGUES

Il y a quelques mois, en achetant un journal chez un épicier montréalais, j'entendis un voyageur de commerce de langue anglaise, expliquant à son interlocuteur qu'après cette guerre " Les bons Anglais interdiraient tout simplement l'usage du français, afin qu'il n'y ait plus qu'une seule langue au Canada. "

En entendant ces mots, j'intervins dans la conversation en lui rétorquant: Ce que vous dites là, monsieur, c'est un rêve d'insensé, " It is the dream of nonsense ". Non seulement vous n'empêchez pas les Canadiens français de parler leur langue maternelle, mais même ils se feront vos maîtres pour vous apprendre à parler la vôtre. Vous pourrez, si vous voulez, continuer vos traditions et vous condamner à l'ignorance d'une seule langue ; pour nous, nous serons bilingues et quelquefois polyglottes. — What do you mean? me dit l'Anglais. — Je veux dire que les Canadiens français abandonneront aux gens étroits comme vous, toutes les positions qui n'ont besoin que de la morgue, de la suffisance, qu'ils partageront avec leurs concitoyens anglais intelligents les positions qui demandent du savoir, de l'énergie, de la compétence, et qu'ils se réserveront toutes celles qui exigent du tact, de la souplesse, de la largeur d'esprit et la connaissance de plusieurs langues. Dans mon indignation, je martelais mes mots que je choisisais invariablement dans le vocabulaire saxon. — And who are you ? me dit mon homme, estomaqué. Vous n'êtes pas Canadien français ? Qui vous a appris l'anglais ? — J'ai appris l'anglais à Montréal, dans un collège canadien, de la bouche de deux professeurs bilingues, l'un canadien-français et l'autre irlandais. — I am Irish, too. I come from Cornwall, Ontario. — Comment, vous êtes de Cornwall, et vous n'avez pas su profiter de la présence en cette ville d'une forte population française pour acquérir quelques notions de français ? Rien ne m'étonne de vous entendre avancer comme réalisable l'idée saugrenue d'interdire à deux millions de Canadiens français l'usage de leur langue. Autant vaudrait empêcher l'eau de couler dans le Saint-Laurent. *Remember : it is the dream of nonsense.*

Depuis cette conversation, il m'a semblé qu'il était nécessaire d'adresser aux Canadiens français un appel pour les inviter à se faire le plus nombreux possible, bilingues et parfois polyglottes.

Puisqu'il n'est pas encore permis aux nôtres d'aspirer à posséder dans ce pays la puissance économique, il est bon de chercher dans quelle voie nous réussirons à maintenir nos positions, en attendant que grossisse le nombre encore restreint de nos millionnaires. La merveilleuse fécon-

dité de la race canadienne pourrait bien, à la longue, avoir raison des unificateurs et livrer à la race française tout le Canada de l'Est, depuis Sudbury jusqu'à la Pointe-de-l'Eglise. L'avenir le dira ! En attendant, que les Canadiens français, suivant le conseil de Cartier, s'attachent au sol. Qu'ils s'occupent activement à acquérir de la richesse; c'est une noble ambition que tous devront avoir, s'ils veulent assurer à leur race non seulement le nombre, mais aussi l'influence sur les bords du Saint-Laurent.

La survivance de la langue française au Canada et aux Etats-Unis semble maintenant assurée. Tous les prophètes qui ont prédit l'extinction à brève échéance de la langue française en Amérique se sont trouvés à n'être que de faux prophètes. Puisqu'il en est ainsi et afin qu'il n'en soit pas autrement, les Canadiens français, forts de l'héritage qu'ils ont reçu, s'appliqueront à connaître plus intimement les beautés de leurs propre langue.

Jeunes Canadiens français, qui étudiez les langues latine et grecque dans nos admirables collèges classiques, imprégnez-vous, imbibez-vous, pétrissez-vous du génie latin, nourrissez-vous de la moëlle grecque. Ce sera la meilleure préparation au rôle que je voudrais vous voir jouer ici et dans la république voisine.

Qu'on se le dise : le mot d'ordre, c'est la conquête de l'influence pour la race française ici, par l'accaparement des situations auxquelles les Anglais renoncent par leur entêtement à ne pas être bilingues.

Les Canadiens français, du moins tous ceux que leur profession met en rapport avec nos concitoyens anglais, seront donc non seulement bilingues, mais une élite chez eux se fera polyglotte.

A une connaissance plus approfondie, du français, ils ajouteront celle de l'anglais; qu'ils fassent litière de leurs préjugés, s'ils en ont, et qu'ils apprennent à admirer les beautés de cette langue doublement riche de son vocabulaire saxon et latin, et dont la littérature est singulièrement intéressante. Elle a ses Shakespeare, ses Milton, ses Pope, ses Dryden; elle s'enorgueillit des Byron, des Longfellow, des Tennyson, des Browning des Burns, des Moore et de cent autres, dont les oeuvres ont retenu l'attention des Taine, des Châteaubriand, des Lamartine et des Jusserand. Ne faites pas fi du trésor littéraire de l'Angleterre et des Etats-Unis. Il est grand, et vous ne pourrez déclarer supérieur celui de la France que si vous les comparez en connaissance de cause. Apprenez donc l'anglais et parlez-le, s'il se peut, avec l'éloquence d'un Bourassa ou d'un Laurier, la facilité d'un Asselin, ou d'un Sulte, l'aisance d'un Lamarche, la correction d'un Chauveau, d'un Lemieux ou d'un David.

Tous ces Canadiens, que j'ai nommés entre mille, sont des bilingues,

et le nombre de ceux qui, chez nous, dans les professions libérales ou commerciales, manient convenablement l'anglais, est très considérable. Que l'on continue à étudier les deux langues officielles de ce pays. L'étude de l'une ne nuira pas à l'autre. Au contraire, elles s'éclaireront l'une l'autre.

Nous avons depuis longtemps compris l'utilité, j'allais dire la nécessité d'être bilingues, et le père de famille le moins instruit de cette province s'intéresse à ce que ses enfants apprennent l'anglais ; il préfère pour eux les maisons d'enseignement où l'étude de cette langue est en honneur. Il me semble qu'il suffise de lancer un appel en faveur du bilinguisme pour qu'il soit entendu de ceux que le milieu ou l'éducation n'a pas faits bilingues. Quant aux raisons qu'un grand nombre d'entre nous pourraient avoir de se faire polyglottes, en plus de celle que nous avons incidemment indiquées, elles demanderaient à être traitées avec plus de détails. Dans une prochaine occasion je me propose de dire pourquoi et comment une élite chez les Canadiens français se fera *multilingue*.

CASIMIR HÉBERT.

LE PLUMAGE DES OIES

Du temps que je demeurais chez nous, les gens aimaient beaucoup à faire des *courvées*, les grands frères y allaient et revenaient toujours fort tard dans la nuit ; et le lendemain matin, au déjeuner, ils racontaient leurs prouesses, car c'était des prouesses que chacun accomplissait à ces courvées, où se jouait la renommée des plus forts ou des plus galants. Et nous, les petits, nous souffrions de ne pas être grands. Ah ! viendrait-il ce jour où nous aurions vingt ans ? Et il devait venir... et je ne devais prendre qu'une part bien petite à ces courvées si miroitantes pour ma jeune imagination. Et pourtant, il y en a des souvenirs de courvées dans ma vie. Je n'aurais qu'à retourner errer sur les chaumes, dans les champs de chez nous, et je vous en raconterais... Je vous parlerais de l'arrachage du lin, de ces journées presque féériques, où l'un des arracheurs sort grandi par la lutte en tenant dans ses mains la *queue du renard*. Je vous ferais connaître les *jeunesses* qui



sont venues lever la grange neuve... ou celles qui ont arraché la pièce de patates du pied de la côte, l'automne où nous avons acheté la terre du voisin. Et la cuisine de la vieille maison, de combien de courvées n'a-t-elle pas été témoin ? Il faudrait l'interroger pour qu'elle révélât tout ce monde de choses qu'elle emporte avec elle. Mais je veux lui dérober un souvenir ; elle me pardonnera bien car je l'aime toujours.

Eh donc ! un soir ce que j'ai vu et dont plusieurs n'ont peut-être pas entendu parler, c'est une courvée pour plumer les oies. Cet automne-là maman avait une grosse récolte d'oies et elle avait dit que nous rassemblerions les amis pour les plumer. Imaginez donc ! Pas moyen pour la famille de plumer quarante grosses oies dans une seule veillée ; et, passer une semaine à s'ébouillanter les doigts, le père n'aimait pas ces animaux jusqu'à ce point-là. Il ressemblait en cela à tous les cultivateurs de chez nous. Car chez nous les cultivateurs n'aiment pas en général à élever les oies et il faut entendre, au printemps, quand vient la couvaision, les discussions entre les hommes et les femmes. Les hommes, habitués aux rudes besognes, ne s'arrêtent pas à ces choses qu'ils jugent pas sérieuses ; les femmes, elles, apprécient l'utilité des oies pour le cultivateur : ça ne prend pas grand soin et ça rapporte beaucoup ; et les marins n'entendent pas cela de la même manière : des oies... ça ne paie pas ; ça mange du grain comme trois chevaux et c'est toujours rendu partout. Y a-t-il une pièce de blé qui commence à pointer... ça se fait des chemins dans l'herbe et c'est de même jusqu'aux récoltes, sans compter les visites dans les champs du voisin. Et les femmes, par cet instinct de pitié pour ce qui n'est pas aimé, trouvent toutes sortes d'arguments en faveur de leur cause : pas d'oies pour les repas de famille au temps du jour de l'an et des jours gras... quel carnaval, Seigneur ! Et puis le grain... les garçons en ont toujours quelques platées pour la pouliche... pour qu'elle paraisse bien le dimanche soir, et c'est là où il va le grain... Mais la corde sensible c'est le point d'orgueil : tout le canton est en train d'élever ce printemps, et ils seront les seuls à ne pas en avoir ; et quand la femme d'un tel qui est curieuse comme quatre leur demandera s'ils ont bien réussi, ils seront obligés de répondre, la tête basse, qu'ils n'en ont pas. Et vous comprenez que les hommes se rendent. Pourtant, l'automne, quand il faut courir ces damnées oies dans la boue devant l'étable, c'est là qu'il s'en fait des promesses ; mais vienne le printemps ! Sur la boue où l'on a fait des promesses, l'herbe verte fait oublier les mauvais jours d'automne et l'on garde encore des oies.

Donc un soir de décembre on fit la courvée. Ce fut un soir de tempête ; d'abord, il avait neigé depuis le petit jour et dans l'après-midi le vent prit. Mais y a-t-il une tempête pour faire manquer une veillée

quand on a vingt ans et qu'il y a des *créatures*, ou quand on va voir les vieux ? Vers six heures, les garçons et les filles du père Fabien arrivèrent. Ne faites pas la grimace les demoiselles de la ville s'il n'est que six heures : à la campagne on ne perd pas de temps. La belle Lisette avait mis son beau manteau pour paraître plus jolie ; elle se doutait peut-être que Léon y serait... Clara était toute souriante avec ses petites joues rougies par le froid. — C'est épouvantable de voir comme il y a de la neige dans les chemins, disaient les garçons. — Vous comprenez, reprenait le père, qu'après une journée pareille, les chemins sont *boulants*. " Voyons, passez vous *dégréer* dans le salon, dit enfin la mère. — C'est ça, passez là-dedans, nous autres nous allons dételer la bête, reprit un grand frère en riant. Soudain on frappe à la porte. " Entrez ". La porte s'ouvre... une bouffée d'air froid coule sur le plancher... et les soeurs mariées entrent avec leurs *brassées* et leurs marmots ; et c'est un " bonsoir tout le monde " ... des bees aux vieux... une poignée de main

par ici... une répartie par là ; et c'est une bande de petits emmitoufflés jusqu'aux yeux que le grand-père serre dans ses bras, qu'il élève en l'air ; et la vieille qui va au travers de tout ça, embrassant l'un, enlevant le châle de l'autre, et en en jetant par dessus le marché une couple sur le plancher avec la queue de sa jupe d'étoffe. Puis, au milieu de cette scène de famille, des voix, des rires arrivent du dehors. On ouvre la porte, on regarde. Imaginez-vous que Baptiste à Pierre vient de *renverser* sa blonde, made-



moiselle Luce, en prenant la *montée*, et que les frères et les soeurs des deux *parvenus*, qui viennent de passer sans *broncher*, sont à terre de rire. Un cri n'attend pas l'autre. " Parlez-nous d'un *charretier* " ... " C'est de la faute de ma pouliche, rétorque à tue-tête Baptiste qui se débat dans la neige. Mais l'on coupe court à toutes les petites malices... on aide les deux malheureux à se relever et l'on entre à la maison ; et Luce en secouant sa blouse de fourrures songe à l'aventure qui n'en restera pas là.

Au dedans, la courvée va commencer. On a choisi la cuisine pour la besogne ; cinq petites tables, autour de chacune desquelles peuvent se ranger quatre personnes, ont été disposées près de la grande et sur le poêle, dans le plat à vaisselle, l'eau bout. Les lampes ont été toutes allumées : il y en a sur la tablette ordinaire, il y en a sur la corniche du poêle de cuisine, il y en a sur le bureau des chaudrons, il y en a jusqu'à côté de l'horloge, et ça ressemble plutôt aux préparatifs d'une noce.

Mais comment ça se plume des oies ? Regardez : la mère en prend deux, les plonge dans l'eau bouillante et vous les distribue, puis recommence. Et vous, vous êtes installé sur le coin d'une table avec votre *compagnée* et vous vous mettez immédiatement à arracher les plumes ; les plus habiles commencent par le dos et finissent par le cou en passant par la *bouchée des dames* ; les moins habiles arrachent au hasard et n'avancent à rien. Ce soir, deux qui *se poussent* ce sont Baptiste et Luce, ils ont commencé en même temps que Léon et ils ont *un brin* plus d'avance. Et le voilà ce damné Baptiste qui se lève la tête en criant d'un air vainqueur : " Une autre de mieux ". Léon qui se sent *pointé* s'adresse à Philippe, le petit brun qui se dépêche comme un enragé de l'autre côté de la table avec Clara : " Sais-tu une chose ? " Et Philippe qui sait ce qui va venir prend un air *vicieux* et répond en accentuant : " Non ". — " Il paraît que Baptiste a renversé ce soir en arrivant ; il trouve que ce n'est pas toujours drôle de faire le *bras croché*." C'est un rire général. Les deux amoureux rougissent légèrement... puis, le moment d'après, Luce jette un demi regard dans les yeux de son *cavalier* et lui glisse un clin d'oeil qui veut dire : " Je pense qu'ils voudraient être à notre place hein ? "

Les soeurs mariées, plus *sérieuses* et surtout plus habituées que les filles, éventrent les oies plumées. C'est toute une besogne que d'éventrer une oie, comme une poule du reste. Il faut d'abord un couteau bien coupant ; il faut ensuite avoir de l'*accoutumance*. Alors vous fendez la *fale* délicatement, vous rapetissez votre main, et vous allez chercher le gésier et les autres fonctionnements de l'intérieur. Vous ouvrez le gésier — car sans cela l'ouvrage n'est pas complet — et les marmots, qui sont toujours *dans vos jambes*, grimpent autour de vous pour voir ce qu'il y a là dedans. Et Dieu sait s'il y en a des perles pour les petits enfants ; il y a même de l'argent ; bien plus, mais il faut dire que ce n'est arrivé qu'une fois, je me rappelle avoir trouvé un diamant (vous riez?), un véritable diamant que je gardai longtemps comme ce que j'avais de plus précieux au monde. Mais quand j'eus des yeux d'enfant d'école, je m'aperçus que ce n'était qu'une méchante pierre et je la repoussai dédaigneusement.

Ce qui a à peu près le même effet que la découverte d'une mine d'or, c'est la découverte d'une masse d'oeufs. — " Mais regardez donc ! Que ça en aurait pondu des oeufs ça ! " et chacun va voir la masse d'oeufs.

Le père s'est réservé pour lui de brûler les chicots ; il fait lentement de grandes éclisses de cèdre, ouvre la porte du poêle et les fait prendre sur la braise d'érable ; puis il promène d'un trait la flamme sur la dépouille. La mère entre temps va de l'un à l'autre, trouve que les filles

sont plus *d'avance* que les hommes, que le duvet va faire de bons oreillers. Et puis elle ne tarit pas d'éloges sur le compte de ses oies : " Regarde-moi donc ça, mon vieux... deux doigts d'épais sur le ventre ; c'est *durement* beau de voir ça." — " Ils m'ont assez mangé d'avoine et de blé pour en avoir de la reconnaissance ", rétorque le vieux qui ne se laisse jamais prendre. Et pour narguer à son tour, il raconte l'histoire du trou à bale. Et si vous saviez comme elle est amusante l'histoire du trou à bale. Tenez, je vous la conte en deux mots. Défunt grand-père n'aimait pas les oies, lui non plus. Or, un jour, voilà qu'il les surprend sur le fenil, à manger l'orge qu'il avait battue la veille. Sans perdre de temps il fonce dans le tas avec sa fourche et en couche deux par terre ; les autres, mortes de peur, n'ont pas le temps de descendre le pont et se jettent dans le trou à bale. Grand-mère arrive épouvantée en criant : " Mon doux ! mes oies ! mes oies ! " Ses pauvres oies avaient les reins *sensibles* je vous l'assure ; même il y en eut trois qui moururent à la peine. Trois avec les deux que grand-père avait *servies* ça faisait cinq ; grand-mère n'en a jamais gardées depuis et grand-père se repentait bien de n'avoir pas essayé le trou à bale plus vite.



Et d'histoire en histoire, de plaisanterie en plaisanterie, de plume en plume, l'ouvrage s'achève. Les champions, chez les invités, c'est Baptiste et mademoiselle Luce, quoique Philippe et Clara leur aient joliment brûlé les talons. Deux qui ont fait parler les malins ce soir, ce sont Léon et Lisette. Il n'y a plus de doute là-dessus : ils vont publier la semaine prochaine, ils étaient trop distraits. On enlève la plume et le duvet et l'on passe dans l'autre *côté* pour le réveillon. Pensez donc, les invités ne sont pas pour s'en aller rien dans le ventre, et ce n'est pas leur peur ; il y en a de quoi sur la table ; des poulets rôtis... des bonnes patates jaunes, du *pain d'habitant* fait avec de la farine de l'année, et combien d'autres choses qui mettent l'eau à la bouche, jusqu'aux belles confitures de fraises, et des fraises ramassées dans le clos sur la côte. Mais il faut *débiter* ce coq-là. Il y a échange de politesses. Charge-toi donc de ça, toi, tu es plus accoutumé. — C'est à toi, plutôt, tu es plus vieux. Et comme d'habitude, c'est le plus vieux qui a la besogne. Les joyeux repas, que ceux qui closent une courvée ! Il y a dans l'air des traits d'esprit, des malices toutes gauloises, et, au milieu des gros rires francs des hom-

mes et des rires clairs des femmes, on sent qu'un lien indéfinissable, qui ressemble à l'esprit de famille, unit tout le monde. Pas de grandes civilités qui mettent toujours du froid et de l'hypocrisie et qui gênent les appétits *de fer*, mais une franche bonhomie ; et je sais nombre de repas où plusieurs se sont dit des vérités assez piquantes pour égratigner l'amour-propre en toute autre circonstance. Le diable de Baptiste est toujours en verve : " N'en donnez pas à Léon, crie-t-il, il n'est pas fatigué, lui. " " Tu me paieras ça, rétorque l'autre, en faisant un signe de tête et la conversation tombe sur les anciens. " " Croyez-vous, hein ! dans l'*ancien temps*, le monde ne travaillait pas fort " . . .

" Je pense bien, ils n'avaient rien à faire ; *en fin de compte* : deux vaches au plus, un cheval, une dizaine d'arpents de terre faite ". Mais la grand'mère n'entend pas ça de même ; quand il est question de l'ancien temps, c'est de son temps à elle ; c'est son enfance, sa jeunesse qui passent, et, d'instinct, elle défend ce coin de sa vie : " Arrêtez un peu, mes drôles. Dans l'ancien temps on travaillait dur, je m'en rappelle, moi ; on coupait à la faucille et tout le monde y allait ; on faisait de l'abatis, les filles comme les hommes, et puis vos terres, si elles sont toutes faites, aujourd'hui, c'est dû à nous autres. Dans son jeune temps, je pense que le défunt père vous aurait donné du fil à retordre, l'un après l'autre. "

Là-dessus, chacun se leva de table, les hommes attelèrent leurs chevaux, les femmes emmaillotèrent leurs petits, les filles se donnèrent un petit air d'amoureuses et tout le monde s'en alla. Je crois que cette fois-là Baptiste fit plus attention à sa pouliche qu'à mademoiselle Luce. La porte de la cuisine se referma sur la tempête du dehors.

" Il s'est fait de l'ouvrage ce soir, dit le père, tranquillement. " " Je vous assure, reprit la mère, que c'est Marie qui était contente des deux oies que je lui ai données. " Puis elle est allée chercher son chapelet de bois et nous nous sommes agenouillés.

EMILE GAGNON.

UN APÔTRE DU FRANÇAIS

Le 19 du mois d'août dernier, décédait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 55 ans, M. l'abbé Joseph-Lucien-Alexandre Beaudoin, curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Lac (Ford City), Ontario. Le nom de M. Beaudoin restera dans l'histoire des Canadiens français de l'Ontario comme celui d'un champion intrépide de leurs droits. Depuis son arrivée dans sa paroisse, au diocèse de London, en 1891, il n'avait cessé d'y

veiller avec un soin jaloux sur la conservation de la langue et des traditions françaises. Il voulait par-dessus tout assurer l'enseignement de la langue française dans les écoles. Il a dû livrer parfois des luttes pénibles, mais il estimait plus que son repos les intérêts de ses compatriotes. Energique et droit, généreux et persévérant, il a conduit avec vaillance les dernières luttes du français dans sa paroisse, dans ces comtés d'Essex et de Kent, qui sont l'une des terres promises, dès l'origine de la colonie, à la survivance de notre race.

La mort de M. Beaudoin a causé un deuil profond chez nos compatriotes de là-bas. Le Comité central des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Essex et de Kent, dans l'ordre du jour d'une assemblée spéciale, déclare " que tous les Canadiens français de tout le diocèse de London déplorent amèrement la perte qu'ils viennent de faire, puisque, convaincus comme l'était le Père Beaudoin lui-même, que la langue est la gardienne de la foi, ils ne sauraient voir disparaître, sans appréhension pour l'avenir, celui qui a été parmi eux pendant des années l'âme de la résistance contre des menées anglicisatrices et des persécutions de tout genre... " Le comité lui donne à juste titre le nom de père et protecteur des Canadiens français d'Essex et de Kent.

M. l'abbé Beaudoin est à jamais inscrit sur la longue liste des prêtres canadiens-français qui ont identifié avec leur vie celle de leurs ouailles, et qui sont, pour leur patriotisme invincible, les bienfaiteurs de leur race.

C'est dans la crypte du Collège de l'Assomption, où il fit ses études, que repose maintenant en paix le curé de Notre-Dame-du-Lac.

(Du *Parler français.*)

VIATOR.

LA VIE DU FRANÇAIS

UN GESTE DU SÉNATEUR CHOQUETTE. — A FORD CITY. — PARLONS MIEUX

M. le sénateur Choquette a posé, le 26 juillet dernier, la question du bilinguisme en demandant au gouvernement que les délégués aux conférences internationales soient tenus de connaître les deux langues officielles de la Confédération. Il a rappelé dans sa motion certains faits humiliants pour ceux qui persévèrent à ne pas se soucier d'apprendre notre langue. Ainsi, au grand congrès de géologie, tenue en 1913, à Toronto, auquel assistaient des savants de tous les pays civilisés, la lecture des mémoires et les délibérations se firent naturellement dans cette langue française qui demeure la vraie langue universelle. Or, les

seules personnes à cette assemblée qui ne savaient pas le français étaient le lieutenant-gouverneur, le recteur de l'Université Queen's et le maire de Toronto. De plus, l'un de nos ministres, délégué à la dernière conférence des alliés, pour l'étude des questions économiques, n'a pu en suivre les débats à cause de son ignorance du français. M. Choquette a de plus, exprimé le regret que ni le premier ministre ni un bon nombre de députés n'aient pu comprendre le discours que leur a fait récemment, M. Viviani, puis, il a déclaré que M. Balfour leur avait donné une leçon, en parlant en français à la chambre des communes.

Devant l'opposition qu'il rencontrait, M. Choquette a retiré sa motion, après que M. Landry, l'infatigable président de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, eut appuyé la demande de M. Choquette d'un plaidoyer en faveur de la liberté du français dans les écoles persécutées de l'Ontario et qu'il eut fait un rapprochement entre les libertés scolaires dont jouissent les minorités du Québec et de l'Ontario.

* * *

Depuis près d'un mois la presse canadienne est remplie de dépêches, de comptes rendus d'assemblées et textes de documents racontant les péripéties d'un drame qui se déroule dans la paroisse de Notre-Dame-du-Lac, à Ford City. Cette difficulté de paroisse que l'on croirait comparable à celles qui peuvent surgir ici et là et qui n'ont qu'un intérêt local, se trouve être une affaire des plus sérieuses, parce qu'elle se rattache à un plan concerté pour la défrancisation en masse de toute une région.

L'origine du conflit peut se retracer dans la nomination d'un curé pour succéder au regretté abbé Beaudoin, celui-là qui est demeuré si longtemps " l'âme de la résistance contre les menées anglicisatrices et des persécutions de tout genre ". Les Canadiens français de Ford City refusent de reconnaître M. l'abbé Laurendeau comme leur nouveau curé, en représentant que ce prêtre, bien que français de nom, est hostile à la langue française, et qu'il ne leur inspire ni confiance ni sympathie. Pour protester, on a tenu des assemblées, on a adopté des résolutions et une correspondance s'est engagée entre évêque et paroissiens qui devint bientôt acerbe et que l'on a livrée à la plus large publicité, jusque dans la presse protestante.

Et comme l'évêque de London persévère dans sa décision, les paroissiens se sont empressés de porter leur cause à Rome. C'est évidemment à ce tribunal et non à l'opinion publique de juger en définitive cette affaire, où le sort des âmes est intéressé à un si haut point. Mais voici que, sans attendre la décision romaine, on fait appel à la force pour installer le nouveau curé de Notre-Dame-du-Lac. Dans l'après-midi du

samedi 8 septembre, les abords du presbytère sont encombrés de paroissiens. Personne, dans cette foule, ne porte une arme : on veut s'opposer à l'entrée du curé en faisant un rempart humain. C'est à coups de bâtons que les sergents de ville, venus de London, se fraient un passage au milieu de la foule. " Tirez, si vous en avez le courage ! " On frappe et l'on bouscule les femmes, les vieillards ; le curé pénètre enfin au presbytère, pendant qu'on récite le chapelet sur la véranda. Peu après, comme quelques citoyens usent de leur influence pour recommander à la foule d'être calme, qu'ils cherchent à rétablir l'ordre en disant : " Ne prolongez la résistance, puisqu'il est entré par la force ", on s'empare de ces orateurs, que l'on traite pendant quelques heures comme des auteurs d'actions repréhensibles.

Depuis cette triste journée, les paroissiens de Notre-Dame-du-Lac ont demandé que le ministre de la Justice fasse tenir une enquête sur les circonstances qui ont marqué cette étrange prise d'assaut d'un presbytère, ce qui ressemble beaucoup à un défi.

* * *

Et lisons ces conseils de Jean Lecoq, dans le *Progrès de l'Est* :

De toutes parts on guerroye pour la langue française, les efforts se joignent aux efforts, les succès aux succès, si bien que l'heure de sa réhabilitation semble avoir sonné : à petits pas elle s'achemine vers le piédestal dont elle a été indignement précipitée. C'est à tous ses enfants qu'il appartient de lui frayer la voie, de l'aider ensuite à gravir les degrés de son trône usurpé.

Pour lui assurer un retour prompt et définitif à la position d'honneur qu'elle occupait sur ce sol de nos ancêtres, nous avons le strict devoir de la traiter partout avec respect et amour, dans nos parlements comme en nos réunions, d'affaires, dans nos assemblées publiques comme dans nos relations intimes et nos entretiens de chaque jour.

Pour respecter notre langue, il faut l'aimer, il suffit de la connaître.

Je n'ai pas la prétention de dire des choses neuves, ; mais c'est une conviction chez moi qu'il faut sans cesse rappeler les grandes vérités, pour les mûrir soi-même, pour en nourrir les quelques bonnes volontés qui se dévouent, pour en pénétrer surtout l'esprit de la masse.

Oui, il faut étudier sa langue ; ce n'est pas assez de parler le français, il faut le bien parler. Dans nos familles, dans nos écoles, dans nos collèges, nous devrions surveiller de plus près la prononciation, l'articulation et l'expression, tant au point de vue de la grammaire qu'à celui de l'élégance. Un mouvement plus accentué dans ce sens cadrerait parfaitement avec les luttes qui se font autour de la langue française. Du soin et

de la patience parviendraient sans doute à corriger l'enfant de mille défauts qui vont si mal avec l'éducation distinguée que l'on s'efforce de lui donner.

Le moyen le plus efficace sera toujours l'exemple : parce qu'il est d'abord un enseignement constant par lui-même, parce qu'il met ensuite de l'autorité dans la bouche de celui qui prend la liberté de faire des observations aux autres. Soyons distingués. Que notre race accélère sa marche à la tête de ses rivales qu'elle devance d'une lieue, que les amateurs du beau parler français unissent leurs énergies pour assouplir et purifier notre langue canadienne, pour répandre la phrase grammaticale, l'expression juste, française, pour anathématiser, pour bannir à tout jamais cette mollesse d'articulation, cette vulgarité de prononciation, ces barbarismes affreux, ces anglicismes mortels. Voilà un excellent moyen d'accréditer l'opinion assez bien fondée, d'ailleurs, que la race française est la race la plus polie, la plus distinguée du continent.

* * *

LES ŒUVRES DE LA SOCIÉTÉ

Une soirée du réveil acadien.—L'Acadie et les Acadiens nous intéressent de plus en plus. Nous signalons à l'attention patriotique de nos sociétaires la soirée qui sera donnée au Monument national, le mardi 16 octobre prochain, au bénéfice de la *Revue acadienne*. Le directeur de cette publication, M. le Dr E.-D. Aucoin, s'est assuré le concours de M. Morin, président général de notre Société, qui prononcera une allocution; du R. P. Dagnaud, eudiste, qui parlera de ses souvenirs de vingt ans au pays d'Évangéline, ainsi que de M. Guy Vanier, qui traitera des relations entre Acadiens et Canadiens français.

Section Cavalier de la Salle. — L'application prochaine de la loi de conscription cause partout un émoi justifié. Il importe cependant que le cours des choses ne soit pas modifié au point de désorganiser la vie des sections de notre Société. C'est en s'inspirant de cette pensée que la section Cavalier de la Salle, qui n'a pas cessé de se classer bonne première par l'effectif, invite ses membres à une réunion récréative, au sous-sol de l'église Saint-Charles, dans la soirée du jeudi 11 octobre.

Programme des conférences et cours publics gratuits, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (Année 1917-1918). — Ouverture: le 1er octobre 1917. Au Monument national, 296, boulevard Saint-Laurent. — Cours sur semaine: à 8 heures du soir :

Langue française, (pour personnes de langue étrangère), classe élémentaire A, lundi et mercredi, salle 14.

classe élémentaire B, lundi et vendredi, salle 6.

classe avancée, mardi et samedi, salle 6.

Grammaire française, vendredi, salle 10.

Diction française, classe d'adultes, mardi, salle 14.

Langue anglaise, classe élémentaire, lundi et jeudi, salle 11.

— classe avancée, mercredi et samedi, salle 11.

Sténographie, mardi et vendredi, salle 11.

Dactylographie, correspondance, etc., jeudi et samedi, salle 14.

A 4.15 heures de l'après-midi :

Diction française, classe de pupilles, jeudi, salle 11.

Conférences du dimanche :

Hygiène, tous les dimanches, à 2.30 heures de l'après-midi, salle 11.

Géographie, 1er et 3ème dimanches, à 8 heures du soir, salle 11.

Histoire de l'Art, 2ème et 4ème dimanches, à 8 heures du soir, salle 11.

Ces conférences sont illustrées de nombreuses projections lumineuses et l'entrée en est libre. A la différence des cours on ne s'y inscrit pas et, partant, aucun dépôt n'est requis.

Autres cours à 8 heures du soir :

Cours de droit commercial et usuel, à l'académie Saint-Paul, 2060, rue Saint-Denis, le mercredi.

Diction française et bon langage, à l'Ecole Baril, 169, rue Joliette, à Maisonneuve, le lundi.

Diction française et bon langage, au Cercle paroissial, 60, boulevard Saint-Joseph-Est, le mercredi.

Diction française et bon langage, au Collège de Saint-Henri, 1969, Saint-Jacques, quartier Saint-Henri, le vendredi.

Conditions d'inscription aux cours :

Dans toutes les classes l'élève, en s'inscrivant au registre, doit faire un dépôt d'une piastre, qui lui est remise s'il assiste aux trois-quarts des leçons du cours pour lequel il s'est inscrit.

Pour la classe de dactylographie, une piastre supplémentaire est exigée pour fournitures, machines, papeteries, etc. Dans les autres classes les livres, etc., sont à la charge de l'élève.

NOTRE CONCOURS LITTÉRAIRE

L'intérêt qu'a suscité le concours littéraire de notre Société permet de croire qu'elle ne sera pas déçue dans son attente. Si l'heure est pénible, si beaucoup d'énergies sont momentanément distraites de leur ambiance normale, on ne saurait oublier que les époques agitées voient parfois apparaître de remarquables travaux d'art littéraire.

Il y a d'ailleurs quelque affinité entre la matière du présent concours et les sentiments qui envahissent nos esprits avec une intensité croissante. Au milieu des obstacles qui surgissent nombreux pour que nous cessions d'être semblables à nous-mêmes et que nous n'ayons notre part de soleil, on éprouve la nécessité de rallumer la foi en nous-mêmes, et, d'instinct, pour vaincre, on se tourne vers le passé, afin de placer notre conscience en regard de celles des ancêtres et leur demander la leçon de l'exemple. Car dans la connaissance de ce qu'ont fait ses parents, ses ancêtres, les représentants les plus lointains de sa race, réside l'une des forces morales les plus puissantes qui peuvent se trouver dans un être humain. Or, n'est-ce pas précisément l'une des plus claires missions qu'a l'histoire de fortifier, d'éclairer et de justifier cette connaissance qui se traduit en force morale ? Aussi, croyons-nous que l'invitation d'allonger la " galerie de portraits et de tableaux que nos écrivains forment lentement à l'honneur de nos gloires nationales " sera entendue de plusieurs.

Portraits et tableaux digne de fixer l'attention ne sont pas toujours ceux que l'histoire nous propose avec le plus grand luxe d'information. Que de héros obscurs, que de dévouements anonymes, à tous les moments de la vie d'un peuple !

A cet égard, Mme Laure Conan a su faire revivre dans son *Oublié*, malgré la pénurie des témoignages historiques, l'une des plus belles figures des commencements de Montréal. L'*Oublié*, c'est Lambert Closse, celui-là dont l'auteur de l'*Histoire du Montréal*, Dollier de Casson, écrivait : " Faute de monuments écrits, il est impossible de raconter les nobles actions et les services immenses qu'il a rendus à Villemarie, où il a combattu si vaillamment. . . Si on avait eu soin d'écrire toutes les belles actions qui se sont faites autrefois en ce lieu tous les ans, nous lui ferions plusieurs éloges, d'autant qu'il était partout, et partout il faisait des merveilles ; mais la négligence alors d'écrire m'oblige à les laisser dans le tombeau, aussi bien que celles de plusieurs autres, dont les faits héroïques, entrepris pour Dieu et sa gloire, seront un jour tirés du sépul-

chre par un bras moins faible que le mien et une main plus puissante que celle avec laquelle je travaille à cette histoire. ”¹

“ Ce voeu du modeste annaliste méritait de s’accomplir, a dit l’abbé Gustave Bourassa, dans la préface de l’*Oublié*. Malheureusement, les bras et les mains qu’il appelait à compléter son oeuvre, se trouvent en face de la même pénurie de documents, qui l’empêchait dès lors de mettre en plus vive lumière les héros des premiers jours de Villemarie et leurs actions d’éclat; et si lui-même, qui vivait à peu d’années de distance de ces événements, sur leur théâtre et au milieu de plusieurs de leurs témoins, se voit impuissant, faute de documents ou de souvenirs précis, à “ tirer de sépulchre ” nombre de faits mémorables qu’il aimait à narrer, les historiens d’aujourd’hui se trouvent bien empêchés de remplir les lacunes de son livre.

“ Mais, par bonheur pour notre littérature nationale et le prestige de nos grands hommes, là où s’arrête le pouvoir des historiens, le domaine des poètes et des romanciers commence.

“ Sans contredire aux premiers, au moins dans les choses essentielles de leur récit, ils peuvent orner et compléter leur oeuvre, en y ajoutant des faits secondaires qui s’y rattachent avec vraisemblance, et en prêtant aux personnages historiques des actions, des sentiments et des discours qui cadrent avec leur caractère connu; en respectant, en un mot, la vérité artistique, qui demeure la vérité historique, par le fond, l’ensemble et le caractère général de l’oeuvre, bien qu’en se permettant de légers écarts de détail à l’endroit de la réalité pure. ”

En exécutant une oeuvre d’imagination appuyée sur de rares données historiques, tout en cherchant à saisir l’âme des choses contemporaines de son héros pour le peindre de couleurs plus vraies, l’auteur de l’*Oublié* a réalisé chez nous un type parfait d’amplification littéraire à base d’histoire. Et nous avons cru bon de signaler à l’attention des participants à notre concours ce commentaire de la méthode du roman historique, si lumineux et si à point, que traçait dans la préface de l’*Oublié*, il y a quinze ans, un homme de lettres trop tôt disparu et justement regretté.

LA RÉDACTION.

¹ Histoire du Montréal, Mémoires de la Société historique de Montréal, 4e livraison, p. 90. Dollier de Casson écrivait cet ouvrage de 1672 à 1673, soit dix ans après la mort du valeureux Lambert Closse.

LE CONGRÈS DE WILLIMANTIC

La fidélité au drapeau étoilé n'exclut pas chez nos frères des Etats-Unis l'attachement aux traditions, à la langue et à la foi des aïeux. C'est ainsi que pensent tous les Franco-Américains et particulièrement ceux de l'Etat du Connecticut, qui ont tenu les 18 et 19 septembre un mémorable congrès à Willimantic.

Ce congrès s'impose à notre attention parce qu'il est le vingt-troisième de ceux que tiennent, depuis 1885, les Franco-Américains d'un Etat où ils se trouvent presque isolés des autres groupements de langue française. Après s'être organisés régulièrement sous le nom de " l'Union des Franco-Américains du Connecticut ", en adoptant une constitution, ils ont débattu plusieurs questions d'intérêt primordial pour leur avenir. Qu'on en juge par ce résumé de leurs délibérations :

1 — L'utilité de l'union de nos forces par un plan de constitution.

2 — L'apostolat laïque chez les nôtres en faveur de l'économie, de la tempérance, pour maintenir notre race au premier degré de l'échelle sociale et par là rendre nos paroisses plus fortes et plus prospères.

3 — Les sociétés franco-américaines, leurs avantages sociaux et économiques comparés à ceux des organisations de langue anglaise.

4 — L'école paroissiale ; moyens de la rendre très populaire, parce qu'elle est la pierre angulaire de tout l'édifice national.

5 — La langue française ; suggestions pratiques pour assurer sa conservation, sa défense et sa propagation.

6 — La naturalisation ; importance de se prévaloir de son droit de suffrage le jour des élections.

7 — La presse ; la diffusion des bons journaux de langue française dans nos familles est-elle ce qu'elle devrait être ? Comment encourager davantage et comme ils le méritent les journalistes franco-américains.

Après avoir adopté des résolutions par lesquelles les congressistes affirment leur inviolable fidélité à l'Eglise et à la Patrie, ils ont choisi New-Haven comme lieu de leur prochaine réunion.

Les congrès sont en honneur chez les Franco-Américains ; ils en ont l'habitude et, de cette habitude leur est venue une habileté remarquable, ce qui fait que chez eux on s'assemble autant pour se mieux connaître mutuellement que pour expédier une besogne considérable. Après l'organisation paroissiale et la presse, ce sont les congrès qui infusent à nos frères de la Nouvelle-Angleterre l'extraordinaire et consolante vitalité qui leur permet de ne pas se laisser entamer et de rester eux-mêmes, malgré leur hostile entourage.

BIBLIOGRAPHIE

La Question sociale et nos devoirs de catholiques. — Par le R. P. Joseph-Papin Archambault, s. j., in-12o, 120 pp. — Dans les principales librairies de Montréal et de Québec, et chez l'auteur, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe, Qué.; 40 sous, *franco*, 45 sous.

M. l'abbé Lionel Groulx écrivait avec raison, il y a quelques mois, que nous n'avions pas au Canada de littérature sociale et qu'il fallait aller chercher " dans les livres et les revues d'Europe les études les mieux fouillées sur nos problèmes politiques et sociaux. ". Cette lacune véritable est maintenant partiellement comblée. Le livre que vient de publier le R. P. J.-P. Archambault, s. j. : *La Question sociale et nos devoirs de catholiques*, est une étude approfondie et vraiment remarquable du problème social canadien. L'auteur analyse surtout la situation des ouvriers du Québec, leur situation matérielle et morale, puis il indique les causes de cette situation et les remèdes qu'il faut lui appliquer. Voilà enfin de la vraie littérature sociale canadienne : un livre fait par un Canadien et traitant de choses canadiennes. L'auteur y apporte ses qualités ordinaires de clarté, de documentation sérieuse, de connaissance des choses du pays, d'amour de sa race et de l'Eglise.

Non seulement nos hommes politiques, nos journalistes, nos éducateurs, nos grands industriels, — le livre contient des leçons spéciales pour eux, — mais encore tous ceux que préoccupe l'avenir de notre pays, tous ceux qui ne restent pas indifférents à nos problèmes économiques et sociaux du jour, liront avec intérêt et profit ce petit livre plein d'idées et de faits, de doctrine et d'applications pratiques.

L'Histoire acadienne. — Par M. l'abbé Lionel Groulx. In-16o, 32 pp., avec une gravure hors-texte et une carte. — Edition de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. En vente au secrétariat de la Société et chez les grands libraires, 11 sous *franco*; prix spéciaux sur commandes de 100 exemplaires.

Le jeune et brillant historien, professeur à l'Université Laval, y raconte les débuts de la colonisation française sur le sol de l'Acadie et les infortunes de ce petit peuple qui lutta jusqu'au martyre, malgré l'éloignement et l'abandon de la mère patrie, pour rester fidèle à lui-même.

L'auteur, qui a foulé la plage du Bassin des Mines, théâtre de l'in-humain bannissement de 1755, décrit avec une émotion bien communicative, le rêve qui a hanté son esprit : des hauteurs du cap Blomidon, il a vu défiler les barquettes de Lawrence, emportant vers l'exil un peuple paisible et loyal, mais coupable de vouloir rester français. Ces pages captivantes s'achèvent en évoquant la leçon bien propre à inspirer et à sou-

tenir tous ceux qui ont la mission de conserver et d'accroître le prestige français sur cette terre d'Amérique. Tout vrai patriote se fera un devoir de lire et de faire lire dans chaque foyer cette brochure qui est enrichie d'une carte de l'Acadie en 1755, ainsi que d'une fort jolie gravure d'Évangéline, l'immortelle héroïne de Longfellow, qui symbolise les malheurs de l'Acadie.

Cinquante-six ans de vie littéraire. — BENJAMIN SULTE ET SON ŒUVRE. Essai de bibliographie des travaux historiques et littéraires (1860-1916) de ce polygraphe canadien, précédé d'une notice biographique par Gérard Malchelosse, d'un poème inédit, *le Cerveau de l'historien*, par Albert Ferland, et d'une préface par Casimir Hébert. In-8o, 80 pp., avec un portrait de M. Sulte. — Aux bureaux du *Pays laurentien*, 200, rue Fullum, Montréal, et chez les grands libraires, 50 sous.

Lorsqu'on est en présence de l'oeuvre de M. Sulte trois choses retiennent l'attention: érudition, diversité et fécondité. Cet homme connaît peut-être exactement quel était l'état du ciel au moment où Cartier gravit le mont Royal, la couleur des revers des bottes que chaussait le fondateur de Québec, les dimensions du canot qui emporta le P. de Brébeuf dans les *pays d'en haut*, le coût des jabots que portait Cavelier de la Salle, allant à la découverte du Mississipi. Et s'il possède une étonnante érudition de faits, il sait aussi dégager les leçons de l'histoire. Sur combien de moments historiques n'a-t-il pas jeté un rayon de lumière et combien de rapports n'a-t-il pas établis entre certains faits d'un lointain passé et un état de choses actuel? Il suffit de parcourir le catalogue dressé par M. Gérard Malchelosse, où défilent plus de 3 000 titres de volumes, de mémoires et d'articles, pour se rendre compte qu'au cours de sa longue carrière, M. Sulte a non seulement touché à tout, mais qu'il a semé à profusion, dans des domaines les plus variés.

Mû par un sentiment d'amitié mêlée d'une juste admiration, M. Malchelosse a eu le flair de tout retracer et le bon esprit de tout recueillir. Aussi a-t-il élaboré par cet inventaire un instrument de recherche indispensable. Mais l'auteur a fait davantage: avec un joli talent de biographe il analyse la carrière si bien remplie de l'original et consciencieux écrivain, ce qui ne manque pas d'intérêt; car on ne tient pas la plume pendant cinquante-six années sans qu'elle n'égratigne que du papier. Quelle est la méthode de travail de ce polygraphe? Quel est le secret de sa formidable production? Que faut-il penser des attaques dont il a été l'objet? A tous ces points d'interrogation qui se dressent autour de la personne de M. Sulte, son biographe répond avec une abondante documentation et beaucoup de doigté.

E. M.

TERMES SCOLAIRES

DISONS :

Dactylographe, clavigraphie.....
Copie dactylographiée, clavigraphiée, écrite à la machine.....
Housse de dactylographe.....
Papeterie.....
Visière.....
Nécessaire à dessin.....
Garniture de bureau.....
Presse-papier.....
Papier brouillon.....
Calepin.....
Musette d'écolier.....
Mallette à livres.....
Un écrit-debout.....
Couvercle de pupitre.....
Lanières.....
Poinçon, marqueur.....
Stylographe.....
Compte-goutte.....
Bague-agrafe.....
Tablette, pad.....
Attachefeuilles.....
Pincenote, serrenote.....
Toupie.....
Des pâtés.....
Jouer aux billes.....
Taille-crayon.....
Plumier.....
Gomme à effacer.....
Buvar.....
Buvar-tampon.....
Sous-main.....
Garde-manche.....
Livre écorné.....
Format d'un livre.....
Un in-octavo.....

PLUTÔT QUE :

Typewriter.
 Copie typewritée.
 Couverture de typewriter.
 Magasin de papier.
 Eye shade.
 Set à dessin.
 Set de bureau.
 Bloc à papier.
 Scribbler, papier rough.
 Diary.
 Sac à livres.
 Satchel à livres.
 Un pupitre haut.
 Couvert de pupitre.
 Straps de patins.
 Punch.
 Plume-fontaine.
 Suce, emplisseur.
 Clip.
 Bloc-notes.
 Fasteners.
 Paper clip.
 Moine.
 Des barbots.
 Jouer aux marbres.
 Affiloir.
 Boîte à crayons.
 Efface.
 Blotter.
 Buvar à main, blotter.
 Desk blotter.
 Manchette.
 Livre épointé.
 Grandeur d'un livre.
 Un in-huit.

<i>Jeu de crosse</i>	Jeu de lacrosse.
<i>Renarder, faire l'école buissonnière</i>	Foxer.
<i>Papier écolier</i>	Papier foolscap.
<i>Faire un devoir à la diable</i>	Botcher un devoir.
<i>Porte-mine</i>	Crayon vissé.
<i>Protège-pointe</i>	Douille à crayon.
<i>Onglier</i>	Clip-clip.
<i>Comptabilité</i>	Book keeping.
<i>Journal</i>	Day-book.
<i>Grand-livre</i>	Ledger.
<i>Balle au camp</i>	Base ball.
<i>Visière</i>	Palette de casquette.
<i>Pique-note</i>	Desk file.
<i>Planche-index</i>	Board clip.
<i>Calepin perpétuel</i>	Loose leaf diary.
<i>Boulier</i>	Boules à compter.
<i>Couverture d'un livre</i>	Couvert d'un livre.

Abbé ETIENNE BLANCHARD, p. s. s.,

Eglise Saint-Jacques, Montréal.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

ÉPARGNE ET PRÉVOYANCE

Dans la classe laborieuse, les ressources du ménage reposent presque toujours entièrement sur le chef de la famille. Il est indispensable que la ménagère trouve le moyen de constituer une petite épargne pour faire face aux difficultés que créent le chômage, la maladie ou la vieillesse, et que le ménage soit affilié à une société de secours mutuels.

Tous ont donc intérêt à prendre un livret à la Caisse Nationale d'Économie. Ne gardez jamais chez vous vos petites économies; vous seriez tenté d'en dépenser. L'argent placé à la Caisse Nationale d'Économie vous rapportera une pension viagère importante.

N'auriez-vous qu'un dollar, prenez un livret ; cela vous encouragera. Ne faut-il pas un commencement à tout ?

Ne dites jamais : à quoi sert d'économiser vingt-cinq ou cinquante sous par mois ? Cela n'en vaut pas la peine. La première épargne est promptement suivie d'une autre, petit à petit la somme grossit et vous donne un sentiment de sécurité que ne trouvent jamais ceux qui vivent au jour le jour. Afin de s'épargner plus tard les noirs soucis de la misère, il faut donc s'inscrire immédiatement comme membre de la Caisse Nationale d'Economie, et il faut également inviter nos proches à imiter cet exemple.

L'homme prévoyant, qui veut s'assurer un revenu pour ses vieux jours, devra économiser chaque jour les quelques sous qui ne lui sont pas absolument nécessaires pour sa subsistance ; c'est pour cette raison que la Caisse Nationale d'Economie a été instituée. Elle fait fructifier les épargnes du peuples en les groupant, en faisant bénéficier les survivants de l'épargne collective aussi bien que des intérêts accumulés.

N'est-ce pas pratiquer la vraie prévoyance que de s'inscrire à cette Caisse, afin de toucher plus tard les rentes qu'elle distribuera ?

ARTHUR GAGNON, *Administrateur.*

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois d'août 1917	Moyenne par semaine
1 Désiré Buisson	1 Désiré Buisson
2 Albert Thinel	2 W. Pitre
3 Raoul Cousineau	3 Raoul Cousineau
4 J.-A. Beauparlant	4 Albert Thinel
5 J.-I. Piché	5 J.-A. Beauparlant
6 E. Rousseau	6 V. Laframboise
7 W. Pitre	7 J.-I. Piché
8 O. de Lottinville	8 J.-F. Côté
9 J.-F. Côté	9 Ernest Talbot
10 J. Boucher	10 O. de Lottinville
11 V. Laframboise	11 E. Rousseau
12 L. Corriveau	12 L. Corriveau
13 Ernest Talbot	13 J. Boucher

J.-ARTHUR DUBÉ, *Directeur du Recrutement.*

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS D'AOÛT 1917 :

RECETTES :

Balance au 31 juillet 1917.....						\$29,596.03
Versements Classes "A" "B" "C" "D" "E"						
	\$13,166.50	\$3,457.50	\$204.75		\$36.00	16,864.75
Intérêt sur contributions annuelles.....						1.80
Intérêt Ecoles séparées, Nepean B.....						150.00
						<u>\$46,612.58</u>

DÉBOURSÉS :

Commutations mensuelles		104.16
Balance en banques.....		<u>\$46,508.42</u>

CAPITAL INALIÉNABLE AU 31 AOÛT 1917 :

PRÊTS :

		<i>Report</i>	\$696,649.34
Comm. Sco. Côte S.-Louis.....	\$20,000.00	Village Riv. St-Pierre.....	95,260.00
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska...	5,505.22	Comm. Scol. Tétreaultville....	22,500.00
Paroisse de Labelle	17,938.35	Comm. Scol. St-Jean-Berchmans.	67,500.00
Canton de Maniwaki.....	7,604.11	Par. Ste-Philomène, Rosemont..	32,000.00
Comm. Scolaire Shawinigan...	10,645.91	Ville Laval des Rapides.....	39,018.00
Ecoles séparées, Alfred, Ont...	900.00	Rapide de l'Original	9,896.31
Ecoles séparées, Nepean, B.....	3,000.00	St-Raphael de Burbidge.....	10,000.00
Mun. de Jonquières.....	24,336.66	St-Gabriel de Bouchette	10,000.00
Mun. Sturgeon Falls.....	26,614.36	Paroisse de Gracefield.....	10,000.00
Mun. Sudbury, Ont.	10,372.20	Gouvern. de la Puissance.....	4,875.00
Comm. Sco. de Rigaud.....	6,109.46	St-Alexis de la Grande Baie...	28,911.00
Ville de Roberval.....	5,826.80	Ville de La Salle	42,500.00
Ville de Victoriaville.....	95,176.08	Ville St-Michel	45,000.00
2e Div. Co. Lac Saint-Jean...	5,346.90	Ville de Montréal-Est.....	9,000.00
Village de Warwick.....	13,800.00	Ville de Dorion	40,320.00
Syndics Ecole de Danville.....	5,276.34	St-Rédempteur de Hull.....	50,000.00
Canton de Windsor	11,541.67	Ville de Roberval.....	59,318.30
Par. T. S.-Sacrement, Lachine.	20,000.00	Ville de Longueuil.....	59,917.00
Comm. Scol. Longueuil.....	23,159.78	Ville de Nicolet	9,718.50
Municipalité d'Asbestos	38,495.50	Orphelinat catholique.....	135,000.00
Paroisse Saint-Stanislas	225,000.00	Intérêts accrus.....	29,710.48
Société S. Jean-Bte, Montréal..	120,000.00	En banques	46,508.42
			<u>Total.....\$1,553,602.35</u>
<i>A reporter</i>	\$696,649.34		

ARTHUR GAGNON, administrateur.

LE DRAPEAU OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Pour toutes informations concernant ce drapeau, s'adresser à la

Librairie L.-J.-A. DEROME limitée

36 OUEST, RUE NOTRE-DAME MONTRÉAL

Domicile et bureau du soir : **262a, RUE VISITATION. Tél., EST 3435**

ARTHUR COURTOIS

NOTAIRE

Immeuble du Crédit Foncier, F. C.

35, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL. Tél., MAIN 5030

DISPONIBLE

Bureau: Western Assurance Co.,
61, Rue Saint-Pierre

Tél. Bell: **MAIN 507**

GEO. TANGUAY

COURTIER D'ASSURANCES

Domicile: **1445, RUE PAPINEAU MONTRÉAL**

Tél : **Saint-Louis 4108**

Tél. Bell: **MAIN 494**

EDMOND HURTUBISE

**Courtier
d'assurances**

Chambre 77, immeuble " GUARDIAN "

160, RUE SAINT-JACQUES MONTRÉAL

Tél. Main 2064 (bureau)

Tél. Westmount 2541 (domicile)

S.-RAOUL GAUTHIER

**Commissaire
Courtier d'assurances**

IMMEUBLE MONTREAL TRUST

11, Place d'Armes Montréal

L.-Eug. Courtois, 233, rue Christophe-Colomb
Tél. St-Louis 7983

Jos.-Ed. Courtois, 272, rue Panet
Tél. Est 744

COURTOIS FRÈRES ASSURANCES

Successeurs de Joseph Courtois.

Bureau établi en 1890

263, RUE VISITATION

Tél. EST 985

DISPONIBLE

La Royale, Limitée

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
ET CONTRE L'INCENDIE

Wm. MACKAY, gérant général.

J.-H. LABELLE, assistant gérant

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers.

ACTIF : AU-DESSUS DE \$125 000 000

Bureau : IMMEUBLE DE LA COMPAGNIE

Place d'Armes, Montréal

REPRÉSENTANTS A MONTRÉAL :

Hurtubise & Saint-Cyr

AGENCE ÉTABLIE EN 1860

Téléphone : MAIN 1287

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve	7,700,000
Total de l'actif	44,500,000

DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président ;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président ;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL.

Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques,

F.-G. Leduc, gérant.

187 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA

42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

— BANQUE PROVINCIALE — DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1916 \$1,700,000.00

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.

M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Ltée, Marchands en gros, Montréal.

M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTRÔLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Dr E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hon. N. Pérodeau, N. P., ministre sans portefeuille, Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.

84 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS — New York : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. Boston : National Shantut Bank. Chicago : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris, ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kats, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

55,000 SOCIÉTAIRES

850 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ : \$1,500,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT A PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

Administrateur Arthur Gagnon.
Directeur du recrutement . . . J.-Arthur Dubé.
Inspecteur J.-I. Couture.
Inspecteur Alexis Côté.